

MAIRIE DE VERNOU-EN-SOLOGNE
LOIR-ET-CHER
TEL: 02.54.98.20.22

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Vendredi 29 octobre 2021 à 19h00
A la Mairie

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

A VERNOU-EN-SOLOGNE, le 25 octobre 2021

Le Maire,



Nicolas DEGUINE

ORDRE DU JOUR

Informations du Maire :

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 septembre 2021 ;
- Liste des décisions prises par Mr le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT ;
- Bilan comptable ;
- Information du Maire.

Avis du conseil :

- 1) Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire souscrit par le centre de gestion de Loir-et-Cher pour la période 2022-2025 ;
- 2) Adhésion au contrat Groupama pour les assurances communales ;
- 3) Adhésion à un espace numérique de travail mutualisé pour l'école de Vernou « PrimOT » ;
- 4) Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau du SMAEP exercice 2020 ;
- 5) Avenant à la convention d'assistance technique pour le service d'assainissement collectif ;
- 6) Modification des tarifs de location de la maison des associations ;
- 7) Modification des tarifs de location du matériel ;
- 8) Remplacement des rideaux de la maison des associations ;
- 9) Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires – prestataire à retenir ;
- 10) Sécurisation des bâtiments communaux – prestataire à retenir ;
- 11) Assistant à maîtrise d'ouvrage - Rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- 12) Dotation de solidarité rurale - Demande de subvention
- 13) Demande de subvention Association « le clin d'œil » EHPAD L'OREE DES PINS : Projet un vélo pour un sourire avec les résidents.

POUVOIR

Je soussigné

Donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du conseil municipal convoqué pour le vendredi 29 octobre 2021,
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents,

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (validité : trois reports au maximum) auquel cette réunion serait reporté pour cause quelconque (porter à la main : « bon pour pouvoir »).

Fait à VERNOU EN SOLOGNE, le

Signature